

Évaluation de site

Coordonnées, confidentialité des renseignements et avis de publication

Pour les projets de grandes exploitations d'élevage

(de 300 unités animales ou plus) lorsqu'une autorisation municipale d'usage conditionnel est exigée

Coordonnées de l'exploitant

Nom de l'exploitation : _____

Nom de la société (le cas échéant) : _____

Nom de la personne-ressource : _____

Adresse postale : _____

Ville/localité : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel _____

Coordonnées du conseiller en aménagement

Nom de l'entreprise : _____

Nom de la personne-ressource : _____

Adresse postale : _____

Ville/localité : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel _____

Confidentialité des renseignements et avis de publication

Raisons de la collecte des renseignements (« fins »)

Le Comité d'examen technique a besoin des renseignements (y compris des renseignements personnels) contenus dans la présente fiche, dans la formule d'évaluation de site et dans vos pièces justificatives afin d'examiner votre demande et de rédiger son rapport.

Dispositions législatives permettant la collecte des renseignements

Les dispositions législatives permettant la collecte de ces renseignements figurent dans la Loi sur l'aménagement du territoire, le Règlement sur les comités d'examen technique et la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

Les renseignements recueillis ne seront pas utilisés ou divulgués à d'autres fins, sauf si vous y consentez ou si nous sommes autorisés à le faire en vertu de la Loi sur l'aménagement du territoire, du Règlement sur les comités d'examen technique ou de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.